

REPERES DU PHENOMENE DE LA MIGRATION ROUMAINE POSTCOMMUNISTE. EFFETS SUR LA SOLIDARITE INTERGENERATIONNELLE

(ISSUES OF ROMANIAN POST-COMMUNIST
MIGRATION PHENOMENON. EFFECTS ON
INTERGENERATIONAL SOLIDARITY)

Elena Simona VRÂNCEANU¹

Rezumat : În perioada comunistă deplasarea persoanelor în afara granițelor României a fost un fenomen care s-a manifestat la cote reduse, atât emigrația cât și imigrația fiind procese controlate de puterea politică, aflate sub atenta supraveghere și influență a acesteia. Odată cu deschiderea frontierei, după căderea regimului Ceaușescu, libera circulație, garantată de noua Constituție democratică (Art. 25), va determina o mobilitate sporită a populației, imigrația din România fiind una din principalele migrații dinspre estul spre vestul continentului european. Migrația masivă din România în perioada post-decembristă a generat semnificative consecințe asupra familiei, cea mai importantă fiind schimbarea de rol determinată de creșterea numărului de femei care au decis să plece să muncească în străinătate. Dacă, prin tradiție, femeia era cea care se ocupa de creșterea și educarea copiilor, de îngrijirea căminului, fără a avea în mod expres obligația de a asigura suportul financiar, odată cu deplasarea masivă în scop pecuniar a acestui segment de gen, în majoritatea cazurilor, bărbatul a preluat sarcinile ce reveneau femeii în ceea ce privește viața de familie. Scopul lucrării constă în analiza motivației și a consecințelor migrației românești postcomuniste asupra familiei și în identificarea unor alternative de diminuare a efectelor negative ale acestui fenomen asupra minorilor.

Cuvinte cheie: migrație, copii, familie, delincvență juvenilă, solidaritate intergenerațională

¹ Assistant Doctorant, Relations Internationales et Études Européennes, Faculté de Philosophie et Sciences Sociales et Politiques, Université Alexandru Ioan Cuza de Iași, Tél : 0232 / 201102, Email : vranceanu_simona@yahoo.com

Abstract: During the communist regime, people travelling outside the borders of Romania were a rare phenomenon, as both emigration and immigration were processes that were strictly controlled by the political power, which closely supervised and influenced them. When Ceaușescu's regime ended, the country borders opened and free circulation, which was supported by the new democratic Constitution (Art. 25), caused increased population mobility. Immigration from Romania has been one of the main migrations from the eastern to the western countries of the European continent. Massive migration from Romania throughout the post-communist era has had considerable consequences on the institution of family, the most important of which was role inversion due to the high number of women who decided to work abroad. Whereas women were traditionally in charge of raising and educating their children, of all the household works, without necessarily having the obligation of providing financial support, once this gender segment started its massive migration for pecuniary reasons, in most of the cases, men took over their women's tasks related to family life. The purpose of our work is to analyze the motivation and consequences of post-communist Romanian migration on the institution of family and to identify ways of diminishing the negative effects of this phenomenon on minors.

Keywords: migration, children, family, juvenile delinquency, intergeneration solidarity

Résumé: Pendant le régime communiste, le déplacement des personnes au-delà des frontières de la Roumanie a été un phénomène d'envergure réduite, car tant l'émigration que l'immigration étaient des processus strictement contrôlés par le pouvoir politique, qui les surveillaient de très près, en les influençant. La chute du régime de Ceaușescu a provoqué l'ouverture des frontières et la libre circulation, garantie par la nouvelle Constitution démocratique (Art. 25), a amené une mobilité croissante de la population. L'immigration de Roumanie a été une des principales migrations de l'est vers l'ouest du continent européen. La migration massive de Roumanie dans la période postcommuniste a eu des conséquences significatives sur la famille, la plus importante étant l'inversion de rôle due au nombre croissant de femmes qui ont décidé de travailler à l'étranger. Si, traditionnellement, les femmes étaient celles qui élevaient et éduquaient les enfants, qui géraient leur foyer, sans avoir nécessairement l'obligation du soutien financier, une fois commencé le déplacement massif de ce segment de genre dans des buts pécuniaires, dans la plupart des cas, les hommes ont repris les tâches des femmes en ce qui concerne la vie de famille. Le but de cet ouvrage est d'analyser la motivation et les conséquences de la migration roumaine postcommuniste sur la famille et d'identifier des moyens de diminution des effets négatifs de ce phénomène sur les mineurs.

Mots clés : migration, enfants, famille, délinquance juvénile, solidarité intergénérationnelle

1. Les étapes de la migration roumaine postcommuniste et ces effets présents

Dana Diminescu discerne trois étapes /tendances de migration générées par l'évolution sociale et politique du pays : 1) reprise de la circulation migratoire à l'étranger (1990-1994); 2) migration de travail, asile politique et clandestinité (1994-2000); 3) étape de la migration d'après l'élimination des visas (Diminescu 2009:45-61). La première étape est caractérisée par un type de mobilité intra-régionale, concentrée sur un vrai commerce « de valise », les cibles étant surtout les marchés des pays voisins à la Roumanie plus la Pologne et la Turquie. Un million de Roumains environ sont passés par Istanbul en 1992. Le mirage de l'Occident a généré plus de 300.000 demandes d'asile politique de la part des Roumains, surtout de la part des citoyens d'origine allemande, hongroise, juive et rom. En ce qui concerne les Hongrois et les Allemands, après 1994, leur migration a diminué considérablement, étant remplacée par une circulation migratoire de vacances et par des déplacements dans des buts professionnels. 186.340 Allemands ont quitté le territoire roumain entre 1989 et 1999, avec une vague de retour de 140.000 personnes qui sont repassées par le pays pendant les trois premières années après la chute du communisme. Entre 1989 et 1995, 32.390 Hongrois ont définitivement quitté la Roumanie. Les citoyens roms ont été à la tête du classement des demandeurs d'asile politique en Allemagne entre 1989 et 1994 (63.000 personnes). Selon le sociologue Nicolae Gheorghe, les migrants roms sont devenus les promoteurs d'un projet politique transnational, le concept de « nation transfrontalière » reposant sur leur présence considérable en Europe (10-12 millions).

Pendant la deuxième étape, marquée par la crise économique et ses effets sociaux négatifs (tels un salaire moyen de 100 euros, un taux de chômage de 6-8,2%, une inflation de 37,5%), 66.300 personnes ont demandé l'asile politique dans des pays méditerranéens, aux États Unis, au Canada, en Irlande ou en Grande Bretagne. Tandis qu'entre 1990 et 1995 les gens sont partis sans le moindre soutien ou la moindre aide de la part de quelqu'un, l'intensification des départs a vu le développement des réseaux personnels, ce qui fait qu'entre 1996 et 2001 ont pu bénéficier d'aide pour partir 40 pourcent des migrants. Après 2001, leurs nombres ont atteints les 60 pourcent. Les principaux emplois des Roumains à l'étranger ont été les constructions pour les hommes (98% ont travaillé au moins une fois dans ce secteur), le ménage pour les femmes (88%) et l'agriculture (72% des hommes et 28% des femmes). L'exercice illégal de ces emplois a été élevé dans le cas des activités ménagères et agricoles, et les nombres de travailleurs clandestins ont augmenté de 34 pourcent entre 1990 et 1995 à plus de 53 pourcent après 2001. Les Roumains ont fait des travaux clandestins surtout en Turquie et en Italie et des travaux légaux en Allemagne, en Grèce, en Israël, au Canada ou aux États Unis. Quant à l'Espagne, les Roumains y ont travaillé surtout de manière illégale ;

pourtant, le décalage entre légal et illégal a été plus réduit qu'en Italie ou en Turquie.

L'élimination des visas pour les Roumains a déterminé une plus grande responsabilité de la part de la Roumanie pour le processus de la mobilité. Paradoxalement, les premiers mois après la disparition des visas ont témoigné d'une baisse de 16 pourcent du trafic au-delà des frontières de la Roumanie. Pourtant, pendant la seconde moitié de 2002, la presse européenne a signalé une vague de migration constituée de mineurs, prostitués et personnes handicapées. Après 1989, la motivation ethnique ou politique de la migration est donc devenue une motivation économique, la prédisposition de migrer vers un emploi mieux payé étant plus fréquente chez les personnes provenant de communautés ayant un taux de migration plus élevé. Petit à petit, on a pu observer le phénomène de constitution de vrais réseaux de migration incluant les membres de la même famille, des amis, des connaissances, des concitoyens (Macarie 2008:125-126). Après la libéralisation de la circulation des Roumains dans l'Espace Schengen, la migration temporaire dans des buts professionnels a augmenté grâce aux revenus meilleurs, à la possibilité de faire des économies et des investissements, de se lancer dans son propre business, d'élargir son horizon de connaissances professionnelles (Macarie 2008:126). La plupart des Roumains émigrants dans l'UE en 2002 et 2003 ont élu domicile en Italie, en Allemagne, en Autriche, en France, en Grèce ou en Suède. Dans la région nord-ouest du pays, surtout dans le département de Satu-Mare, le taux de la migration externe est plus élevé que la moyenne du pays, la région appelée Țara Oașului étant renommée pour l'exode de sa population à l'étranger. En 2004 et 2005, les immigrants âgés de 30 à 39 ans ont constitué plus de 36 pourcent, suivis par la population appartenant à la tranche d'âge 20-29 ans.

Bien qu'après 2000 la situation économique de la Roumanie se soit améliorée, le goût pour la migration professionnelle est toujours là, à cause du décalage entre le PIB roumain et son influence sur le pouvoir d'achat, et le PIB des autres pays européens. Dans ce sens, nous trouvons pertinents les chiffres des statistiques Eurostat pour 2011, qui ont été synthétisés dans le Tableau no. 1 et où nous pouvons voir comment le PIB exprimé en pouvoir d'achat dans la Roumanie est significativement plus faible que les pays comme le Luxembourg, l'Irlande et la Hollande.

Tableau no. 1. Le PIB roumain par personne dans le standard de pouvoir d'achat

	2007	2008	2009	2010
Belgique	116	115	116	118
Bulgarie	40	43	44	44
Tchèque République	80	81 ^s	82 ^s	80 ^s
Denemark	123	123	121	125
Allemagne	116	116	115	118
Estonie	70	69	64	64
Irlande	148	133	128	127
Grèce	92 ^p	94 ^p	94 ^p	89 ^p
Espagne	105	103	103	101
France	108	106	107	107
Italie	104	104	104	100
Cypré	93	97	99	98
Lettonie	56	56	52	52
Lituanie	59	61	55	58
Luxembourg	275	280	272	283
Hongrie	62	65	65	64
Malte	76	78	81	83
Hollande	132	133	131	133
Autriche	124	124	125	126
Pologne	55	56	61	62
Portugal	79	78	80	81
Roumanie	42	47	46	45
La Slovénie	89	91 ^b	88 ^b	86 ^b
La Slovaquie	68	72	73	74
Finlande	118	119	114	116
Suède	125	123	119	123
Royaume-Uni	116	115	113	114

Source: Eurostat, 2011

Un Rapport de la Commission Présidentielle pour les Risques Sociaux et Démographiques (2009) montre qu'environ 2,5 millions de Roumains ont émigré pour une période plus longue ou plus courte, surtout en Italie et en Espagne. Bien que rien qu'en 2008 ce phénomène ait permis d'envoyer plus de six milliards d'euros aux familles qui sont restées en Roumanie, il y a plusieurs désavantages importants pour la société roumaine identifiés par les spécialistes qui ont rédigé ce rapport, comme par exemple : « le vieillissement de la population active et la baisse de la compétitivité économique suite au départ des gens plus compétents ».

Pourtant, les effets négatifs sur ceux qui restent au pays, surtout sur les enfants, sont également d'ordre social et psychologique. Selon une étude de l'UNICEF, en 2008, presque 350.000 enfants roumains ont eu au moins un des deux parents parti à l'étranger et environ 126.000 enfants ont eu les deux parents qui travaillaient dans un autre pays ; la moitié de ces enfants sont âgés de moins de 10 ans. Suite à une enquête sur 95 pourcent des élèves de la Ville de Iași, une étude publiée par l'Association Alternatives Sociales pendant la seconde moitié de 2006 identifiait 4.156 enfants âgés de 10 à 19 ans dont au moins un des deux parents travaillaient à l'étranger (OIM Roumanie 2006). Ensuite, l'Inspectorat Scolaire de Iași a identifié plus de 11.000 enfants, dans tout le département, dont les deux parents n'étaient plus dans le pays.

2. Solidarité intergénérationnelle

Grâce à la manière dont les événements sociaux, culturels, économiques et politiques influencent la mobilité de la population, la migration a été comparée par Dumitru Sandu à un «oscillographe d'une grande sensibilité», capable de mesurer «non seulement les séismes sociaux, mais également des effets de fluctuation courante». (Sandu 2010: 44). La corrélation de la migration avec l'évolution des processus démographiques aide aussi à tirer des conclusions liées au rapport de celle-ci avec les relations intergénérationnelles. Vu que les familles décident d'assurer un confort financier au détriment d'un cadre émotionnel équilibré pour l'éducation des enfants, il est très important d'observer l'impact de la décision d'un ou des deux parents d'aller dans un autre pays pour travailler, ne serait-ce que pour des périodes limitées de temps, sur le développement de générations entières d'enfants, tout comme sur l'évolution de la société dans son ensemble. Jeremy Rifkin (2006:213) adressait aux Européens la question suivante: « Dans un monde postmoderne, où la qualité de vie et le devenir personnel sont souvent plus importants que les sacrifices qui profiteront à leurs descendants, quelle est la probabilité que les Européens sacrifient leurs options actuelles pour créer des opportunités aux générations futures ? »

Dans une première acception, la solidarité intergénérationnelle est corrélée surtout avec l'idée du sens commun de l'identité et de l'appartenance, le terme *solidarité* reflétant le sentiment des actions communes qui se développent sur la base des liens familiaux étroits (Rein 1994). Spicker (2003) considère que l'assistance mutuelle ne dépend pas uniquement de l'identification, car les liens de la solidarité sont aussi des liens du support mutuel. Les relations intergénérationnelles reposent sur des règles, des normes et des conventions. Certains spécialistes ont employé le terme *social compact* pour l'intégration du concept dans l'interdépendance générationnelle (Henkin et Kingson 1998: 99, Kingson et al. 1997). À son tour, Walker (1996) pense que, bien qu'il paraisse que

nous nous reposons sur un argument objectif lorsque nous invoquons le facteur économique pour contrebalancer les effets démographiques d'une société vieillie, une interprétation unidimensionnelle des relations intergénérationnelles créera le besoin d'efforts supplémentaires pour maintenir la solidarité intergénérationnelle. Toujours en ce qui concerne l'influence du facteur économique, Letki (2008) considère qu'il est important d'encourager la solidarité dans le développement des actions intergénérationnelles, de proposer des activités capables à soutenir les relations positives, mais également à encourager l'évolution, la croissance des capitaux financiers et la destruction des cycles intergénérationnels de pauvreté. La complexité des relations dans une communauté et les actions intergénérationnelles concrètes ne sont qu'une partie du mécanisme de construction de la cohésion communautaire. La manière dont les activités intergénérationnelles contribuent à l'amélioration de la cohésion et de la solidarité sociale est difficile à cerner. Ce qui est inquiétant ce sont les estimations de hausse de la population de la Roumanie. Selon les données sur l'évolution de la population par rapport au territoire actuel de la Roumanie pour l'intervalle de temps 1891 - 2011, il est facile de voir un rythme de croissance constant d'environ un pourcent, à l'exception des deux guerres mondiales et de la période suivant l'an 2000 (Tableau no. 2).

Tableau no. 2. Projections concernant la population de la Roumanie

Date	Population (en millions)	La croissance annuelle moyenne (en pour cent) entre la date de précédente
12.II.1891	10,000	
31.XII.1900	11,168	1,2
31.XII.1912	12,868	1,2
31.XII.1920	12,419	-0,5
29.XII.1930	14,281	1,4
6.IV.1941	16,126	1,1
25.I.1948	15,873	-0,2
21.II.1956	17,489	1,2
15.III.1966	19,103	0,9
5.I.1977	21,560	1,1
7.I.1992	22,810	0,4
18.III.2003	21,698	-0,5
20.X.2011	19.042	

Source: Rotariu (2009: 205) et compléments de l'auteur

Les données de recensement fournies par l'INS (Institut National de Statistique) en Octobre 2011 sont provisoires et se rapportant à la population stable.

3. La délinquance juvénile et l'intégration des immigrants

Un des moyens les plus importants par lesquels une personne compte obtenir sa *reconnaissance*, en tant que principe et valeur de base des rapports intragénérationnels et intergénérationnels, est *d'attirer l'attention*. Comme les parents ne représentent plus une soupape de contrôle et d'évaluation de la qualité du comportement de l'enfant dans son milieu, ce dernier sera tenté d'obtenir la reconnaissance des membres de la communauté proche : collègues, voisins, amis etc. Vu que les études sociologiques appliquées aux communautés urbaines et rurales ont démontré le fait que les mineurs dont les parents ont habité à l'étranger pour des périodes courtes, moyennes ou même longues, ont eu part d'une importante inversion de rôle dans la famille, les effets négatifs, tels la délinquance juvénile, peuvent aussi être reliés au phénomène de la mobilité parentale. Les enquêtes sociologiques ont révélé que le rôle des parents est suppléé par la famille étendue, surtout par les grands-parents ou, moins souvent (dans environ 15 -20% des cas), les enfants sont placés sous la protection de l'état – assistants maternels professionnels, centres de placement (Miftode 2006:5). Les facteurs externes ne favorisent pas toujours le développement d'un comportement adéquat, et le moyen effectif d'intégration sociale des mineurs (qu'ils soient immigrants ou pas) est décisif pour la lutte contre la délinquance juvénile.

La délinquance juvénile est un phénomène de déviance qui se concrétise dans l'incapacité de certains mineurs et jeunes de s'adapter aux normes de conduite dans la société, incapacité due à des causes d'ordre bio-psycho-social. Du point de vue juridique, comme forme distincte de déviance, la délinquance juvénile est un phénomène complexe, qui définit «l'ensemble des conduites qui se trouvent en conflit avec les valeurs protégées par la norme pénale» (Banciu D., Rădulescu S. M., 2002: 80). L'incidence des infractions commises par les mineurs a augmenté considérablement ces dernières années et les statistiques sont sombres. Les délits commis par les mineurs sont aussi plus divers, en allant de vols ou abus sexuels jusqu'aux fraudes informatiques importantes. Environ 80 pourcent du nombre total de plaintes portées contre des enfants sont pour vol et le restant pour vol avec violence ou préjudice corporel. Plus grave encore est le fait qu'un nombre croissant d'enfants sont impliqués dans des scandales sexuels ou des cas de prostitution. De plus en plus d'états européens sont confrontés à ce problème. En France, par exemple, le taux de délinquance juvénile a enregistré une hausse considérable les 10 dernières années. Il est inquiétant que les mineurs roumains soient devenus connus au-delà de nos frontières comme de véritables dangers

sociaux. Une étude du groupe de réflexion de Migration Watch en Grande Bretagne montre que plus d'un tiers des délinquants mineurs arrêtés dans ce pays sont d'origine étrangère, tandis que presque 8 pourcent des 2.000 mineurs punis pour des faits contraires à la loi sont des ressortissants roumains, ce qui nous classe en deuxième position dans le classement de la délinquance juvénile, la première position étant occupée par la Somalie, avec presque 10 pourcent des cas. Un autre rapport établi en Italie nous classe en tête de ce classement, aux côtés des Albanais et des Marocains.

Malgré les efforts d'intégration des immigrants dans les structures de la société, ils continuent à susciter de l'inquiétude, car leur taux de criminalité continue de grimper. L'intégration des minorités issues de l'immigration peut être une solution pour la réduction de la délinquance juvénile. Elle est conditionnée par les attitudes positives envers les groupes ethniques et raciales, de réduction des préjugés et d'acceptation de l'idée de diversité culturelle par la société d'accueil. Le processus de l'intégration a une triple légitimité : économique, sociale et politique. La légitimité économique est représentée par les bénéfices attendus d'une population productive; la légitimité sociale – de solidarité avec les pauvres, qui est une des valeurs fondamentales de l'Europe Occidentale ; la légitimité politique a comme fondement le principe humanitaire de l'égalité du traitement. Comme les pays d'accueil ne sont pas socialement homogènes, l'intégration ne suit pas la même forme d'insertion sociale, pourtant son but doit être d'éliminer certains obstacles légaux, culturels, linguistiques etc. Par exemple, les lands allemands sont autonomes en ce qui concerne leur politique éducationnelle. Certains d'entre eux (tels Bavière) appliquent une politique «d'intégration» et de «conservation de l'identité nationale», dans l'éventualité d'un retour au pays d'origine. Les enfants des immigrants (y compris des Roumains) bénéficient d'un enseignement bilingue. À Berlin, il y a des «classes préparatoires» pour les enfants qui ne parlent pas bien Allemand. Ainsi, certains spécialistes considèrent que nous avons affaire à une « nouvelle école » multiethnique et multiculturelle (Nedelcu 2003:201). La Commission Européenne a concentré ses efforts sur des mesures de respect des droits de l'homme, sur la non-discrimination et les droits des minorités, sur la reconnaissance de la diversité culturelle européenne, sur la cohésion économique et sociale acquise par les moyens de la coopération interculturelle. Néanmoins, le droit international ne bénéficie pas encore d'une catégorie des droits des minorités issues de l'immigration.

4. Les solutions de réduction des effets négatifs de la migration

La décision de travailler à l'étranger, à des milliers de km distance, pour assurer une meilleure vie à sa famille amène aussi une *tendance de compensation*, qui se manifeste par le bonus matériel dont le rôle est de compenser l'absence

physique des parents. Les enfants sont motivés à accepter ce manque en échange de jouets, habits ou autres biens matériels. Le rapport coût-bénéfice se traduit très souvent par l'avantage matériel et le désavantage émotionnel de l'enfant vs. le désavantage matériel et le désavantage émotionnel du parent ou des parents, s'ils sont les deux impliqués dans l'engrainage de la mobilité du travail. L'investissement dans la prospérité des enfants n'entraînent pas implicitement des effets positifs sur leur formation et développement psycho-individuel, surtout puisque la plupart des enfants laissés derrière sont âgés de moins de 18 ans. La faille de communication intergénérationnelle est fréquemment accompagnée par une syncope intragénérationnelle. Les représentants de la même génération comprennent différemment les valeurs sociétales et un *modus vivendi* commun.

On pourrait affirmer que les nouvelles formes des média de communication de la dernière décennie donnent la possibilité d'un dialogue permanent – ne serait-ce que virtuel – entre les membres de la *famille internationale*, tandis que les découvertes dans le domaine de la TIC, auxquelles les enfants sont d'autant plus ouverts, représentent un avantage. Un ordinateur portable de dernière génération peut être considéré dans certains cas, tant par les enfants que par leurs parents, comme un bon ersatz capable de compenser l'absence physique des parents.

On retrouve aussi un type d'interventionnisme institutionnel manifesté par une série d'actions censées gérer les effets de la migration, un phénomène qui est devenu, entre temps, un *problème social*. Par exemple, les programmes du type «after school» intègrent dans le système éducationnel et de loisir d'après les heures de cours les enfants dont les parents sont à l'étranger, aux côtés des autres enfants intéressés par un tel programme. Les autorités locales mettent aussi au point des projets censés permettre à ces enfants d'aller dans des centres spéciaux, dont l'infrastructure leur facilite la communication avec les parents (grâce aux ordinateurs et aux caméras incorporés). Ils y peuvent passer leur temps à lire, à participer à des activités coordonnées par des spécialistes, à parler à un psychologue ou à bénéficier de services d'assistance sociale. Un bon exemple dans ce sens est le projet DIFAIN CSA (Diminution Initiale des Phénomènes Actuels Survenus dans la Non-surveillance des Enfants Seuls à la Maison) déroulé par la Mairie de Iași en partenariat avec quelques ONG locales qui fournissent de l'infrastructure logistique et du personnel pour plus de 100 enfants de la ville dont les parents sont à l'étranger.

Enfin et surtout, l'Union Européenne est impliquée dans la gestion du phénomène de la migration et de ses effets. La *Stratégie 2020* propose une politique rationnelle dans le domaine de la migration, un objectif assumé par des officiels autorités de la Commission Européenne tels Cecilia Malmström et László Andor, selon lesquels «l'Europe ne survivra pas sans immigration». Selon les estimations de la Commission en 2020 il y aura un déficit de jusqu'à deux millions

de professionnels de la santé (y compris les professions médicales auxiliaires). Un autre secteur analysé a été la TIC, où le déficit s'élèvera, en 2015, à environ 700.000 postes. Le passage à Bruxelles, le 20 juillet 2011, par la Commission de *L'Agenda européen pour l'intégration des ressortissants de pays tiers* est un pas très important sur la voie du développement d'une politique commune européenne dans le domaine de la migration. Le document statue la participation des migrants à l'activité des communautés locales et souligne le rôle qu'ils jouent dans la reconnaissance et la mise en valeur des avantages de la migration.

Remerciements: Ouvrage paru avec le soutien financier dans le cadre du projet POSDRU/88/1.5/S/47646, cofinancé du Fonds Social Européen, par le Programme Opérationnel Sectoriel Développement des Ressources Humaines 2007-201

References

1. Banciu, D., Rădulescu, S. M. 2002. *Evoluții ale delincvenței juvenile în România. Cercetare și prevenire socială*, Lumina Lex, București.
2. Diminescu, D. 2009. Exercițiul dificil al liberei circulații: o introducere în istoria migrației recente a românilor, în Anghel, G.R., Horvath, I., (coord.), *Sociologia migrației. teorii și studii de caz românești*, Polirom, Iași, 45-65.
3. Gheorghe, N., Liegeios, J.P. 1996. *Romii, o minoritate a Europei*, *Minority Rights Group International*, Multiprint, Oradea.
4. Henkin, N., and Kingson, E. 1998/99. Keeping the promise: Intergenerational strategies for strengthening the social compact. *Generations*, (Journal of the American Society on Aging) **22** (4).
5. Kingson, E., Newman, S., Ward, C.R., Smith, T.B., Wilson, J.O., McCrea, J.M., Calhoun, G. 1997, *Intergenerational Programs: Past, Present and Future*, Taylor & Francis Inc, UK.
6. Letki, N. 2008. Does diversity erode social cohesion? Social capital and race in British neighbourhoods. *Political Studies*, **56** (1), 99-126.
7. Macarie, S. 2008, Fenomenul migrației externe i efectul acestuia asupra familiei. *Societate și politică*, Vasile Goldiș University Press, Arad, **1** (1) .
8. Miftode, V. 2006. Migrația – caracteristici ale fenomenului în Suport de Curs *Migrația și traficul minorilor neînsotiti: masuri urgente pentru minorii aflați în situație de vulnerabilitate extremă*, componenta : *Migrația și efectele ei în plan familial*, Asociația Alternativă Sociale, la http://www.singuracasa.ro/asistentă_socială/pentru_profesionisti/resurse_asistentă_socială_copi/ (la date d'accès: 20.01.2012)
9. Nedelcu, M. 2003. *Minoritățile. Timpul afirmării*, TipoMoldova, Iași.
10. Rein, M. 1994. *Solidarity Between Generations. A Five-Country Study of the Social Process of Aging*. Institut für Höhere Studien; Reihe Politikwissenschaft, Vienna.
11. Rifkin, J. 2006. *Visul european. Despre cum, pe tăcute, Europa va pune în umbră "visul american"*, Polirom, Iași.
12. Sandu, D. 2010. *Lumile sociale ale migrației românești în străinătate*, Polirom, Iași.
13. Spicker, P. 2003. *The Welfare State*. Centre for Public Policy and Management: Robert Gordon University.

14. Walker, A. 1996. *The new generational contract: intergenerational relations, old age and welfare*, UCL Press, London.
15. Comisia Prezidențială Pentru Analiza Riscurilor Sociale și Demografice, Septembrie 2009, Raportul extins al Comisiei Prezidențiale pentru Analiza Riscurilor Sociale și Demografice din România: *Riscuri și inechități sociale în România*, Administrația Prezidențială, http://cparsd.presidency.ro/upload/CPARSD_raport_extins.pdf (la date d'accès: 18.01.2012).
16. Organizația Internațională pentru Migrație România (OIM), 2006, Suport de Curs *Migrația și traficul minorilor neinsotiti: masuri urgente pentru minorii aflați în situație de vulnerabilitate extrema*, componenta : *Migrația și efectele ei în plan familial*, Asociația Alternative Sociale, la http://www.singuracasa.ro/asistenta_sociala/pentru_profesionisti/resurse_asistenta_sociala_copi/ (la date d'accès: 20.02.2012).